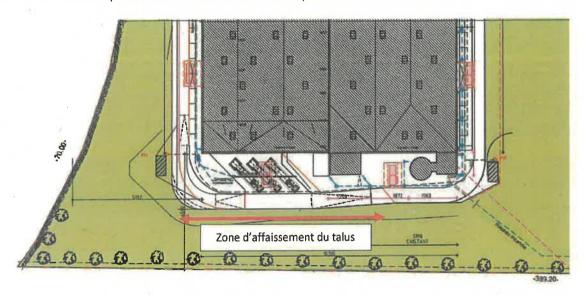
SARL GAMBA DEVELOPPEMENT 2B Rue des Varennes 10140 VENDEUVRE SUR BARSE N° Siret 397 947 490 00033

Vendeuvre sur Barse le 27 Février 2023

A l'attention de M. Le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Dans le cadre du projet photovoltaïque soumis actuellement à enquête publique, nous tenons à porter à votre connaissance l'existence d'un problème de stabilité du talus, merlon situé sur notre parcelle réf. 000 ZT 209 et à proximité immédiate avec votre parcelle réf. 000 ZT 87.



Vous trouverez ainsi en pièce jointe le compte-rendu issu de la réunion du vendredi 09 avril 2021, daté du 12 avril 2021 et rédigé par notre maître d'œuvre, la Sté GNAT, représenté par Thibaud JEANTOT.

Comme indiqué à ce compte-rendu, le talus s'affaisse notamment au droit des drains existants semblant recueillir l'intégralité des eaux du bassin versant y-compris les eaux issues de la parcelle voisine soit la parcelle réf. 000 ZT 87. Le fossé créé en tête de talus n'a à ce jour nullement permis de résoudre le problème. Actuellement, le bord du fossé situé le long de la clôture se désagrège et va bientôt basculer dans le fossé. C'est à cet endroit que le talus est le plus déstabilisé, de l'eau apparaissant à sa base, côté voie de passage des camions contournant le bâtiment.

Signalé à notre assurance, le problème est désormais pris en charge dans le cadre d'une expertise menée par la société STELLIANT représentée par Mme HAAS. Ce dossier - pour lequel a été menée une campagne d'essai géotechnique spécifique par la société GINGER – est actuellement en cours d'étude par Mme l'experte sous le numéro de dossier réf. 0510/281276/DOA.



Par ailleurs, et après lecture des différents documents du projet photovoltaïque Kronos Solar mis à notre disposition sur le site de la préfecture de l'Aube, nous vous informons produire les observations suivantes :

PJ intitulée « 04 résumé non technique » :

- Page 07, le schéma « contexte hydrographique » présente une série de flèches matérialisant la direction des écoulements des eaux de surface qui se dirigent majoritairement vers nos parcelles situées en contrebas.
- Page 13, une coupe topographique B-B" orientée ouest-est présente un vallonnement pouvant conduire les eaux de pluies vers nos parcelles situées en aval.

PJ intitulées « Etude impact » :

- Page 21, la zone d'étude de couleur rouge couvre une partie de la parcelle ZT209 et ZT79. Cependant, nous vous informons qu'à ce jour, nous n'avons pas enregistré de demande d'étude de la part de Kronos Solar. De plus, je vous rappelle que nos désagréments constatés depuis plusieurs mois sur la ZT209 sont positionnés sur cette même zone d'étude.
- Pages 37 à 40, plusieurs schémas précisent les écoulements des eaux pluviales avec la même interrogation puisqu'elles s'écoulent vers nos parcelles.

L'ensemble de ces observations montrent que la question des eaux de ruissellement provenant de tout le bassin versant n'a pas été traitée correctement en ce qui concerne la situation actuelle. Compte tenu de la pente (moyenne 4%), de la superficie du versant, de la direction des écoulements et des drains situés sur la parcelle ZT 87, il est impossible que la zone d'étude absorbe toutes les eaux de ruissellement, un surplus important, notamment lors de fortes pluies, finit inexorablement sur notre parcelle 209. Ce problème doit être abordé maintenant et non lorsque les 10 000 panneaux seront installés. A noter que les 1ers panneaux seront mis en place très près de notre clôture actuelle en grillage, formant la limite séparative, et qu'un retrait plus important pourrait être envisagé.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de nos observations pour lesquelles nous souhaitons vous alerter puisqu'elles entrainent des difficultés de circulation aux abords de nos sites d'exploitation. Quelques photographies vous sont jointes, illustrant une partie de nos propos.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Alain GAMBA Gérant



Nº d'affaire: 18.51.159M

Construction du bâtiment V4 bis Vendeuvre-sur-Barse (10)



Date des OPR : 28/09/2020

40

PROBLEME DE STABILITE DE TALUS

12.04.2021

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 09 AVRIL 2021

Etaient présents :

- la maîtrise d'ouvrage, la société GAMBA représentée par Messieurs GAMBA et BUSSIERE ;
- la maîtrise d'œuvre, la société GNAT INGENIERIE représentée par Monsieur JEANTOT ;
- pour le lot N° 01A, la société POIRIER représentée par Messieurs FRICOT, DURAND et BRETON.

Objet du rendez-vous : affaissement du talus situé derrière le bâtiment V4 Bis dont les OPR datent du 28/09/2020.

Dates clés :

1. Signalement du problème de stabilité de talus

La société GAMBA DEVELOPPEMENT a signalé un problème de stabilité de talus en fin d'année dernière. Le talus s'affaisse par endroits et notamment au droit des drains existants. Après les congés de fin d'année, les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage décident de se voir sur le site afin de constater le phénomène évoqué et envisager les solutions permettant de le résoudre.

2. Le 11/01/2021

Réunion sur le site en présence du maître d'ouvrage, de la société POIRIER et de la société PAILLET. Cette dernière a effectué les prestations de bâchage et d'espaces verts, travaux directement contractés par la société GAMBA auprès de l'entreprise.

En pleine période hivernale, les épisodes pluvieux sont durables et intenses. Les drains rejettent de l'eau abondamment. La terre de nature argileuse semble saturée en eau et l'accès sur le talus est rendu quasiment impossible.

Les drains semblant recueillir l'intégralité des eaux du bassin versant y-compris les eaux issues de la parcelle voisine, il est évoqué l'idée de créer un fossé. Le devis correspondant de l'entreprise POIRIER est transmis pour accord à la maîtrise d'ouvrage le 13/01/2021, approbation transmise oralement par Alain GAMBA dans la continuité. Les travaux sont ainsi programmés semaine 03 à compter du lundi 18/01/2021.



Maître d'ouvrage : GAMBA Développement
Fichier référence : 18.51.159 GAMBA TALUS.12.04.2021.docx

3. Semaine 03 du lundi 18/01 au vendredi 22/01/2021

Exécution du fossé par l'entreprise POIRIER. Après travaux, les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage ont constaté que les drains ont été coupés par le fossé, le niveau de ceux-ci étant situé à une trentaine de centimètres du fil d'eau du fossé.

Page: 2/4

Compte tenu des conditions climatiques, il est indiqué que la teneur en eau au sein de la terre constitutive du talus est trop élevée pour effectuer des mouvements de terre. La décision est prise ainsi d'attendre que la terre s'assèche afin d'envisager tout remodelage du talus.

4. Le 29/01/2021

Stéphane BUSSIERE, responsable des travaux, a alerté la maîtrise d'œuvre par SMS sur le fait que de la terre a encore coulé du talus situé en façade Sud du bâtiment V4 Bis – En réponse au SMS reçu, M. JEANTOT appelle M. BUSSIERE par voie téléphonique en indiquant qu'il convient de constater l'évolution du phénomène.

5. Le 03/02/2021

Alain GAMBA a alerté tant la maîtrise d'œuvre que l'entreprise POIRIER par voie téléphonique le mercredi 03/02/2021. De nouvelles photographies nous sont parvenues par mail en date du jeudi 04/02/2021. Vu, le phénomène s'est accentué. Les photographies ci-dessous ont été prises sur le site par la société GAMBA le 03/02/2021.



Les photos ci-dessus indiquent clairement un affaissement du talus situé en façade Sud.

De l'eau continue d'affluer par les drains.

Maître d'ouvrage : GAMBA Développement

Fichier référence: 18.51.159 GAMBA TALUS.12.04.2021.docx

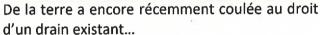
6. Le 08/02/2021

La maîtrise d'œuvre et l'entreprise POIRIER se rencontrent sur le site afin de constater le phénomène relayé le 03/02/2021 par Alain GAMBA. Les drains continuent à rejeter de l'eau et la société POIRIER évacuera d'ailleurs – en fin de semaine 06 le vendredi 12/02/2021 - les coulées de boue présentes sur la chaussée afin d'éviter tout accident dans le cadre de l'activité de la société GAMBA ET ROTA.

A l'instar des conditions climatiques observées courant janvier 2021, la teneur en eau de la terre ne permet nullement d'envisager un éventuel remodelage du talus. Nous décidons de se voir sur le site au printemps et observer l'évolution du talus après quelques jours de « beau » temps...

7. Le 09/04/2021







Page: 3/4



Vue du bassin versant dont les eaux étaient recueillies dans les drains situés au sein du talus et désormais par le fossé créé en début d'année 2021.



Le talus est totalement déstructuré. De surcroit, une dépose/repose de la bâche est obligatoire ainsi que la repose de nouvelles plantations

Page: 4/4

Projet: Construction d'une cellule logistique à VENDEUVRE-SUR-BARSE

Maître d'ouvrage : GAMBA Développement Fichier référence : 18.51.159 GAMBA TALUS.12.04.2021.docx



destiné à assurer la reprise des eaux issues du bassin versant situé en amont



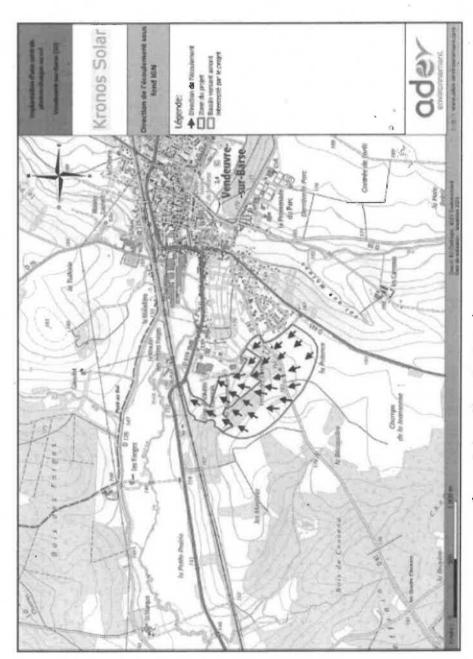
Photographie du fossé réalisé en tête du talus et Preuve que le fossé assure sa fonction, les traces au niveau du fil d'eau

Le 09/04/2021, nous constatons qu'un drain encore délivre de l'eau alors même que les autres drains ont cessé de rejeter de l'eau... - La piste d'une source d'eau n'est aujourd'hui pas à exclure...

Pour faire valoir ce que droit,

Le 12/04/2021

Le chargé d'opération, T. JEANTOT --



Contexte hydrographique : direction des écoulements des eaux de surface

Les eaux souterraines

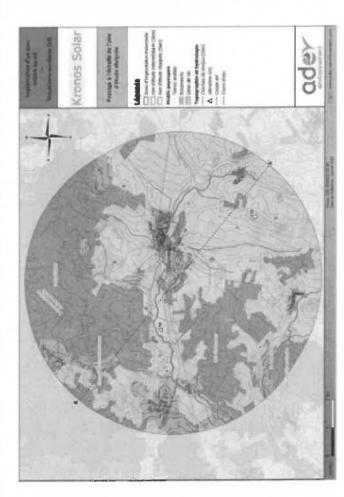
En matière d'eaux souterraines, la zone du projet est concernée par la masse d'eau souterraine FRHG215 « Albien-néocomien libre entre Seine et Omain » identifiée dans le SDAGE Seine Normandie. Cette masse d'eau souterraine possède un ban état quantitatif et un état chimique médiocre.

II n'y a pas de captages d'Allmentation en Eau Potable ou de périmètre de protection d'un captage au droit de la zone du projet.

A récheile de l'aire d'étude interménaire du projet, plusieurs routes permettent de décountr le site du projet en vue plus ou moins proche à lointaine : RD619, RD61, et RD643. La ville de Vendeuvre-sur-Barse est le Reu de vie le plus important à l'échelle de l'aire d'étude étolgnée. Dans les 1 km au site du projet, les leux de vie se répartissent de 4 manières différentes :

- Il s'agit tout d'abord de la zone d'activité, regroupant plusieurs entreprises, qui jounte le site du projet. Depuis cette zone d'activité, du fait de la topographie marquée du site, celui-ci est visible depuis plusieurs points.
- Ensuite, une zone résidentielle se situe au sud-est du site. Depuis cette zone, les vues ne sont pas possibles sur le site, du fait de la topographie du secteur et des boltements présents.
- By a enfin les habitations présentes le tong de la RD 619. Les vues sur le site depuis celles-cisont farmées par des boisements.
- Enfin des lieux de vie isolés ponctuent l'espace agricole.

Alnsi, les enjeux lies aux lieux de vie et aux axes routiers sont assez forts (vue ouverte sur le site d'étude depuis la zone d'activité, depuis la RD 619 et la RD 81).





Coupe topographique Nord-ovest Sud-ext

Le fonctionnement visuel et sire du projet

Le site du projet s'inscrit dans un contexte mixte, entre zone artisanale, prainies et zone résidentielle de la ville de Vendeuvre-sur-Barse. Il est constitué de parcelles de prairies, encadrées par plusieurs éléments : boisoments, hales et secteurs urbanisés.

Le site est weible depuis plusieurs endroits dans l'aire d'étude intermédiaire au vu de sa topographie marquée.

Cependant, la présence de nombreux boisements denses, notamment le bois de Couveau, ainsi que la ripisyive dense aux abords de la Barse permet de limiter les vues sur le site. Le contexte topographique permet également de limiter des vues plus lointaines, notamment au suid de l'aire d'étude intermédiaire. Les zones d'habitations sont protègées de vues directes par des boisements. Le seul lieu de vie permettant des vues sur le site est la zone d'activité des Varennes. Les axes de circulation permettent globalement peu de vues sur le site du projet. La RD 619 permet une vue limitée, en effet la largeur du sike à cet endroit est relativement falble. La RD 81 et la vole traversant la zone d'activité permettent des vues kontaines. La voie Terrée surplombant le site, les vues sont directes depuis cet ave.



Composantes paysagères de l'aire d'étude intermédiaire



À l'éthelle de l'aire d'étude intermédiaire du projet, plusieurs routes permettent de découvrir le site du projet en vue plus ou moins proche à lointaine : RD619, RD81, et RD443.

La ville de Vendeuvre-sur-Barse est le lieu de vie le plus important à l'échelle de l'aire d'étude éloignée. Dans les 1 km au site du projet, les lieux de vie se répartissent de 4 manières différentes :

- Il s'agit tout d'abord de la zone d'activité, regroupant plusieurs entreprises, qui jouxte le site du projet. Depuis cette zone d'activité, du fait de la topographie marquiée du site, celui-ci est visible depuis plusieurs points.
- Ensuite, une zone résidentielle se situe au sud-est du site. Depuis cette zone, les vues ne sont pas possibles sur le site, du fait de la topographie du secteur et des boisements présents.
- If y a enfinites habitations présentes le long de la RD 619. Les vues sur le site depuis celles-ci sont fermées par des boisements.
- Enfin des lieux de vie stolés ponctuent l'espace agricole.

Ainsi, les enjeux liès aux lieux de vie et aux axes routiers sont assez forts (vue ouverte sur le site d'étude depuis la zone d'activité, depuis la RD 619 et la RD 81).

KCOTOS SOLAT KCOTOS SOLAT KACOMO Line of the section in the se



Le fonctionnement visuel et site du projet

Le site du projet s'inscrit dans un contexte miste, entre zone artisanale, prairies et zone résidentielle de la ville de Vendeuvre-sur-Barse. Il est constitué de parcelles de prairies, encadrées par plusieurs ééments : boisements, hales et secteurs urbanisés.

Le site est visible depuis plusieurs endroits dans l'aire d'étude intermédiaire au vuide sa topographie marquée.

Cependant, la présence de nombreux boisements denses, notamment le bois de Couveau, ainsi que la ripisyive dense aux abords de la Borse permet de limiter les vues sur le site. Le contexte topographique permet également de limiter des vues plus lointaines, notamment au sud de l'aire d'étude intermédiaire. Les zones d'habitations sont protègées de vues directes par des boisements. Le seul lieu de vie permettant des vues sur le site est la zone d'activité des Varennes. Les axes de circulation permettent globalement peu de vues sur le site du projet. La RD 619 permet une vue limitée, en effet la largeur du site à cet endroit est relativement faible. La RD 81 et la voie traversant la zone d'activité permettent des vues kointaines. La voie ferrée surplombant le site, les vues sont directes dépuis cet ave.



Composantes paysagères de l'aire d'étude intermédiaire



14.6. SITE D'ETUDE DU PROJET



Carte 4. Parcelles do site du pariet photove sites sous fond cadaphai

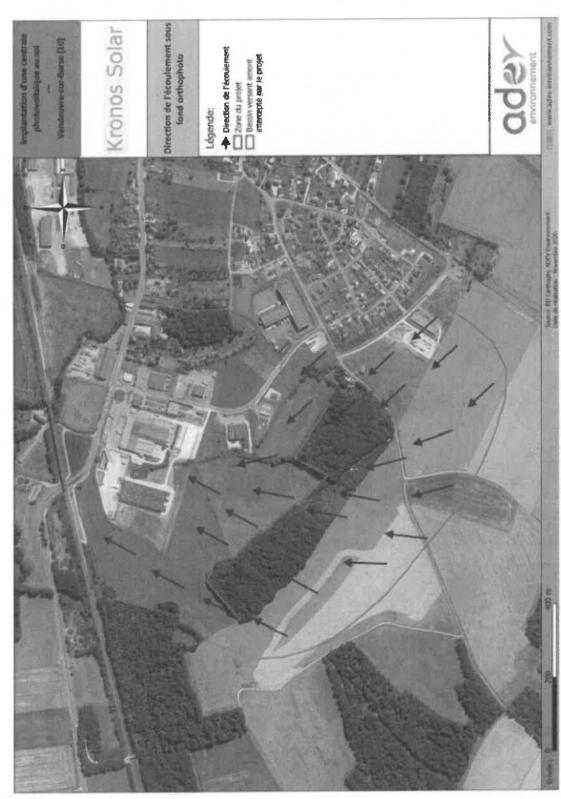
ETUDE D'HYPACT POUR L'EMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE VENDEUVRE-SUR-BARSE (10)

2.1.6.3. DIAGNOSTIC HYDRAULIQUE A L'ECHELLE DE LA PARCELLE

Bassin versant amont

2.1.6.3.1.

L'analyse de la topographie du site du projet, du réceau communal et des sens d'écoulement sur la carte IGN et les profile de dérinveier du alertour du projet éndique que le projet de divine bassin versant amont intercapté par le projet (sarface = 797 933 m² × 79.79 ha)



Cartie 12 : Direction des éconfements des sous physièles - ORTHO

ETUDE D'HPRACT POUR L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PROTOVOLTAIQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE VENDEUVRE-SUR-BARSE (10)

Carte 13: Direction des écoulements des eaux priviless - IGN-

ETUDE D'IMPACT POCR L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE VENDEUVRE-SUR-BARSE (10)

Carts 13: Direction des écoulements des eaux pluvizies -1GN-

Presentation des caracteristiques hydrologiques de la zone d'étude ayant menagement 21.63.2

Les caractéristiques générales de la zone d'étude sont les saivantes

- La pante moyenne est relativement hamagene et de seleur moyenne 4 %.
- nature des sols. Le projet est majoritairement se aque sur une sone prairie avec une morphologie movenne (Pente inférieure Le coefficient de ruissellement avent annongément à fré driterininé en fonction de l'occupation du sol, de 19 pente et de la a 5 % et supérieure a 11%, soit, saon le tabitau chéessous, une valeur de coefficient de nuisse lament de 0.15 pour le projet.

School & Confirment de name benne

		-	The second of the second of the second	-	
xcupation des sols	Morphologie	Pente (%)	Terrain sableux a Crayesix	Terrain limoneur à argileur	Terrain argileux compact
	Plat	<1	10'0	10'0	90'0
Bott	Moyen	8 8 8	6,03	0,10	0,15
	Ondulé	5 <	\$0'0	61'0	0,20
	tiple.	<1	0,02	0.05	0,10
Paturage	Moyen	125	90'0	0,15	02'0
	Driduké	2.5	0,10	0,28	0,50
Y-	Plat	4.1	50'0	0,10	0,20
Culture	Moyen	115	0,12	0,25	0,35
	Sudule	in o	0,15	0,35	0,45

Superfide totale du bassin Versant avant aménagement 2.1.6.3.3.

La combination des observations de terrain, de la corte KGR au 1/25 000 et de la photographie adrienne du site d'étude indiquent que la projet draine un bassin versant amont (Surface est de 797 998 m²) (ef partie précédente). La surface active de nassellement (S. en mill d'un aménagement représente le produit entre la surface totale du bassin versant capté Samen of son coefficient to native entent (La tuns unite San Can a

La surface active : la surface active correspond à l'aire equivalente à la fraction impermeabilisée de la surface totale du bassin versant. On la calcule à l'aide des coefficients de ruissellement.

Tablero S. Description des suffaces du projet et anteminagement

Etat initial	Surface [m2]	Coef. de ruitsellement	Surface active (m ²)
Projet	168358	0,15	25254
Bassin versant intercepté par le projet	629575	8F0	94436
TOTAL	797933	0.15	119 600

Soft une surface active à l'etait initial de 75,39 ha.

Debit de russellement avant aménagement 2.1.6.3.4.

21.63.41. Méthode rotionnelle

Une rechange de determination des debits est l'unissation de la méthode rationnée. Elle prend en compte plusieurs hypothèses de

- L'intensité de l'averse est uniforme et dans 🗷 temps et sur tout le bassin de drainage.
- La duride de l'exercia est en la se temps de concentration it de bassin de dranage
- La frisquence d'occumence T du débit de pointe Q est la même que celle de la précipitation
- Le debit de pointe Op est une fraction du debit précipite.

La formule de base de la méthode rationnelle est

$$Q = \frac{1}{360}C_r$$
.

3

- Q = debit masmum de nússellement en m3/5,
- A = thire classons batten on he,
- Cr = coefficient de ruissellement
- l = intersité de précipitation : L'intensité maximale de ruisseltement à tout point du réseau est fonction du taux moyen de precipation durant le temps de concentration

Internatie de précipitation

Entensité de précipitation doit donc être déterminée sur la courbe intensité -dune - fréquence pour le temps de concentration du basen ou umplement per l'equation de Montana :

8

- t. = débit maierum de nássellement en m3/s.
- a et b = : coefficient de Montana usu des stations de mesums plus lomera ques (constantes bacales, dependant généralement

So Sect

Temos de concentracion :

versant. Il correspond au temps recessaire pour permettre à l'ear de ruissèer du point le plus reculé du bassin versant jusqu'à Le temps de concentration est le temps écoulé entre le début d'une précipitation et l'attente du débit maumal a l'enemère du bassin Texutoire

Pour un bassin versaint naturel, le temps de concentration t. est donné par la formule de Ventura :

$$t_c=0.763\sqrt{A}$$

ETUDE DIPPACT POUR L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PROTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE VENDEUVRE-SUR-BARSE (10)

2.1.6.3.5. Debit decennal ayant amenagement

le délat décemble avant annémagement intercepté par le projet a été estimé par la méthode rationnelle à 1.143 (s lucir annem : calculs redenuiques).

a debt apies aménagament deva dont êtra ega ou niênear a citte va ear de debt decennal du bassin co ects en l'ésas actue.

to diffiat de fuite manimal de l'opération devra étre défini per rasport aux enjeux locata. Les ouvrages hydrauliques aurom pour fonction de tamponner les débits pour ne pas aggraver la situation initiale en matière de raissellement (mesures compensatoires de l'impermésabilitation).

Debit de ruissellement avant aménagement pour une pluie de retour 10 ans :

a A (ha) b (m/m) b (m/m) c (mm/h) (mm/h) Qxo (Ms) Avent aménagement	0,15	4,560	909'0	79,79	0,040	34,00	M	1143
rit amériagement								
rrt. amériagement								
int amena								
nt amen								agement
								ş

2.1.6.3.6, Conclusion

La genzan des eaux princiaes ans prévue sur le principa de transparence hydraulique. De plus, la majorité des eaux punialits qui ruissellent sur le site d'étude seront infilirées sur le site d'étude seront infilirées sur le site comme à l'état initial.

Au regard de la normanclature, aucun dossier loi sur l'eau n'est nécessaire concernant la rubrique 2.1.5.0.

